

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

COMITÉ DE RÉDACTION :

Charles GIDE,

Professeur d'économie politique à la Faculté de droit
de Montpellier.

Alfred JOURDAN,

Professeur d'économie politique à la Faculté de droit
d'Aix. Doyen de la Faculté, correspondant de l'Institut.

Edmond VILLEY,

Professeur d'économie politique à la Faculté de droit
de Caen.

Léon DUGUIT,

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Bordeaux,
Secrétaire de la Rédaction

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

Arthuys, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Poitiers. — d'Aulnis de Bourouill, professeur d'économie politique à l'Université d'Utrecht. — Aubry, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Douai. — Beauregard, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Paris. — De Boeck, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Toulon. — Luigi Cossan, professeur d'économie politique à l'Université de Pavie. — Estoublon, professeur d'économie politique à l'École de droit d'Alger, directeur de l'École. — Fournier de Flaix, publiciste. — Jules Garnier, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy. — Émile de Laveteye, professeur à l'Université de Liège. — Ch. Lyon-Caen, professeur à la Faculté de droit de Paris et à l'École des sciences politiques. — Mougin, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Dijon. — José M^e de Olozaga, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Madrid. — Ugo Rabbeno, professeur d'économie politique à l'Institut technique de Pérouse. — J. Rambaud, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Grenoble. — Rougier, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Lyon. — Saint-Marc, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Bordeaux. — Charles Secrétan, professeur à l'Académie de Lausanne. — Jules Simon, sénateur, membre de l'Institut. — Turgeon, chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit de Rennes. — Léon Walras, professeur d'économie politique à l'Académie de Lausanne. — Louis Wuarin, professeur de sociologie à l'Université de Genève.

PREMIÈRE ANNÉE.

PARIS

L. LAROSE ET FORCEL

Libraires-Éditeurs

22, RUE SOUFFLOT, 22

1887

De la science économique moderne

Henry-Dunning Macleod



Larose et Forcel, Revue d'économie politique, Paris, 1887

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE MODERNE

Il est notoire que, tandis que les économistes, dans certains pays, et spécialement en Angleterre, ont obtenu depuis le commencement de ce siècle de grands succès, la science même de l'économie politique^[1] est dans un état des moins satisfaisants ; fort nombreux sont ceux qui vont jusqu'à en contester l'existence en tant que science précise.

En fait, les économistes de tous les pays se divisent en deux camps : dans l'un, on enseigne que c'est *la science qui traite de la production, de la répartition et de la consommation de la richesse* ; dans l'autre, qui enrôle chaque jour de nouvelles recrues et tend partout à conquérir le premier rang, on la définit *la science du commerce ou des échanges*.

Je montrerai que ces expressions ont eu à l'origine exactement la même signification : la véritable question qui s'impose à l'examen des économistes est celle de savoir laquelle de ces deux appellations convient le mieux pour désigner notre science dans son état actuel de développement.

On admet très généralement, en Angleterre surtout, que Adam Smith a été le fondateur de l'économie politique. Un homme politique anglais passe pour avoir dit que l'économie et le libre échange sont sortis tout armés du cerveau d'Adam Smith, comme Minerve de la tête de Jupiter. Ce sont là des erreurs absolues. L'économie politique a eu pour fondateurs une secte d'illustres philosophes français du milieu du dernier siècle ; ce sont eux qui ont créé la formule : *production, répartition et consommation de la richesse* ; et je montrerai que c'est pour avoir méconnu le sens primitif de cette formule que des écrivains modernes ont réduit la science à l'état déplorable dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, tous les économistes sont du moins d'accord sur ce point, que leur science s'occupe exclusivement de la richesse, qu'elle est la science de la richesse. Nous avons donc à nous demander : Qu'est-ce qu'une science ? Qu'est-ce que la science de la richesse ?

Qu'est-ce qu'une science ? Une science est un ensemble de phénomènes ou de faits, ayant tous pour base une seule idée ou qualité générale ; et c'est une loi fondamentale de science naturelle que tous objets qui possèdent cette qualité, si différents qu'ils puissent être d'ailleurs, doivent être compris dans cette science ; et le but de la science est de découvrir et de fixer les lois qui gouvernent les phénomènes ou les rapports des objets qu'elle embrasse.

Si donc l'économie politique est la science de la richesse, la première chose à faire est de déterminer cette qualité générale unique qui donne aux choses le caractère de la richesse ; il faudra ensuite découvrir les divers genres d'objets possédant cette même qualité ; puis déterminer les lois qui gouvernent les rapports de ces divers objets.

De la définition de la richesse.

Si j'appelle l'attention de mes lecteurs sur la définition exacte de la richesse, j'espère qu'ils ne me soupçonneront pas de les convier à de vaines questions de mots ou à des recherches de pure curiosité. Ce mot n'est pas seulement la base d'une grande science ; il n'y en a probablement pas qui aient exercé une aussi sérieuse influence sur l'histoire du monde et sur le bien-être des nations, suivant le sens qu'on y a attaché à diverses époques.

Pendant de longs siècles, la législation de chacun des peuples de l'Europe a été basée sur la signification qu'on attribuait au mot *richesse*. L'illustre économiste français, J.-B. Say, dit que, dans les deux siècles précédants son temps, cinquante années ont été absorbées par des guerres ayant pour origine le sens donné à ce mot.

Un autre économiste, Storch, parlant du système mercantile qui a si longtemps prévalu, déclare : « On peut, sans aucune exagération, dire que peu d'erreurs politiques ont causé plus de mal que le système mercantile... Il a poussé les nations à regarder le bien-être de leurs voisins comme

incompatible avec le leur ; de là, leur désir de se nuire l'une à l'autre, de s'appauvrir réciproquement ; de là cet esprit de rivalité commerciale qui a été la cause immédiate ou éloignée de la plupart des guerres modernes. Bref, là où il a été le moins préjudiciable, il a retardé le progrès de la propriété nationale ; partout ailleurs, il a fait couler des flots de sang, dépeuplé et ruiné quelques-uns des pays dont il devait, croyait-on, porter la puissance et l'opulence au plus haut point. »

C'est aussi ce que dit Whately : « Il serait heureux que l'ambiguïté de ce terme n'eût fait qu'embarrasser les philosophes... Elle a fait tout autre chose pendant des siècles, et peut-être pendant de nouveaux siècles fera-t-elle encore plus que toutes autres causes réunies pour entraver les progrès de l'Europe. »

Il est certain, aujourd'hui, que l'interprétation du mot *Richesse* n'occasionnera plus de guerres dans l'avenir. Mais tout danger a-t-il pour cela disparu ? Loin de là. Nous sommes au contraire menacés d'un péril plus terrible encore. Ce redoutable spectre du socialisme, qui tient la guerre et la révolution suspendues au-dessus de chaque pays du continent et dont l'Angleterre elle-même n'est pas entièrement à l'abri, prend exclusivement son point d'appui, au dire même des socialistes, dans les doctrines émises sur la richesse par Adam Smith et Ricardo.

Ces considérations qui ne sont que l'expression de la stricte vérité, montrent l'importance de la recherche que nous avons à faire. Les observations qui vont suivre suffiront, je l'espère, pour qu'on ne me reproche point de m'attarder à une querelle de mots.

Pour des raisons qui apparaîtront plus loin, il convient de diviser cette étude en deux parties : signification donnée au terme *Richesse* dans les temps anciens ; signification donnée à ce terme dans les temps modernes.

De la signification du terme Richesse dans les temps anciens.

Nous avons donc à rechercher ici cette qualité générale unique qui donne aux choses le caractère de richesse.

Aristote disait, il y a plus de deux mille ans, « Χρήματα δὲ λέγομεν πάντα ὅσων ἡ ἀξία νομίσματι μετρεῖται. » Nous appelons richesse toutes choses dont la valeur peut s'apprécier en argent.

Ainsi, pour Aristote, la possibilité de l'échange, l'aptitude à être acheté et vendu, voilà le critérium essentiel de la richesse. Tout ce qui peut être acheté ou vendu, ou dont la valeur peut être appréciée en argent, constitue donc une richesse, quelle qu'en puisse être la nature ou la forme.

Nous avons là une excellente définition, qui ne contient qu'une idée générale, et qui, par suite, est propre à faire la base d'une grande science. Cette seule phrase d'Aristote est en réalité le germe, d'où doit sortir toute la science économique, comme d'un chétif gland sort un chêne immense.

Ayant ainsi trouvé la qualité générale qui caractérise la richesse, nous avons à découvrir, en second lieu, combien il y a d'ordres différents de choses qui peuvent être vendues et achetées ou dont la valeur peut s'apprécier en argent, qui en autres termes sont susceptibles d'échange.

Tout d'abord, il y a des objets matériels d'espèces fort nombreuses, telle que la terre, les maisons, la monnaie, le bétail, le blé, les bijoux, etc., qui peuvent tous être achetés et vendus, auxquels personne ne refuse le caractère de richesse et dont il serait dès lors inutile de parler davantage.

Mais il existe d'autres genres de quantités dont la valeur peut s'apprécier en argent, et dont nous avons maintenant à nous occuper.

Il nous est parvenu un ouvrage ancien remarquable, qui est à ma connaissance le premier traité régulier consacré à une question économique. C'est l'« *Eryxias* » ou « De la Richesse. » On l'attribue ordinairement à Æschines Socraticus, disciple de Socrate ; mais les critiques sont unanimes à le déclarer apocryphe. Des autorités accréditées le font remonter aux premiers temps de l'école péripatéticienne.

Le thème de ce dialogue est celui-ci. Les Syracusains avaient envoyé une ambassade à Athènes, et les Athéniens en avaient envoyé une autre à Syracuse. À leur retour de cette ville, et au moment de rentrer dans Athènes, les ambassadeurs rencontrèrent Socrate, entouré d'amis, et entrèrent en conversation avec eux. Eryxias, l'un des députés, raconta qu'il avait vu l'homme le plus riche de toute la Sicile, Socrate entama aussitôt une discussion sur la nature de la richesse. Eryxias dit qu'il pensait à cet égard,

comme tout le monde, et que, être riche, c'était avoir beaucoup d'argent. Socrate lui demanda de quel argent il entendait parler et décrivit les monnaies de divers pays. À Carthage, on se servait de disques de cuir entre lesquels était enfermé un objet inconnu : celui qui possédait la plus grande quantité de ces monnaies était l'homme le plus riche à Carthage ; à Athènes, il ne serait pas plus riche que s'il avait autant de cailloux de la colline. À Lacédémone, on employait une monnaie de fer, sans valeur intrinsèque : celui qui en possédait beaucoup pouvait être riche à Sparte ; partout ailleurs, ce fer était dépourvu de puissance d'achat. En Éthiopie, la monnaie consistait en petits cailloux gravés, qui, ailleurs, ne pouvaient servir à rien.

Socrate démontrait ainsi que la monnaie n'est une richesse que là où elle est susceptible d'échange, où elle donne le pouvoir d'acheter. Là, au contraire, où l'on ne peut l'échanger, où l'on ne peut s'en servir pour acheter, ce n'est point une richesse.

« Pourquoi » demanda ensuite Socrate, « certaines choses sont-elles une richesse et certaines autres n'en sont-elles point ? Pourquoi certaines choses sont-elles une richesse en tel lieu et non en tel autre, à telle époque et non à telle autre ? » Et il démontra qu'il dépend entièrement des besoins ou des désirs de l'homme que les choses constituent ou ne constituent pas une richesse, que tout est richesse là où il y a besoin et demande, et cesse d'être richesse là où il n'y a pas besoin et demande.

Les choses, disait-il, ne sont χρήματα (richesse) que là où elles sont χρήσιμα, là où elles sont désirées et demandées.

Ainsi, alors que quelques personnes pourraient avoir des doutes sur le sens du mot *richesse*, il n'y a pas d'erreur possible, quand on se reporte au grec ; χρῆμα, l'un des termes les plus usités dans le sens de richesse, vient effectivement de χράομαι, désirer, demander : d'où suit que le mot χρῆμα, richesse, signifie simplement tout ce dont on a besoin, tout ce qu'on demande, tout ce qu'on peut acheter ou vendre, quelle qu'en puisse être la nature ou la forme.

Ce sont les besoins et désirs de l'homme, qui seuls donnent aux choses le caractère de richesse : toute chose que l'homme désire et demande, pour la possession de laquelle il est disposé à faire un sacrifice, constitue une

richesse, quelle qu'en soit la nature : toute chose qui n'est l'objet d'aucun désir, d'aucune demande, n'est point une richesse.

Socrate montra encore que toute autre chose qui nous permet d'acheter ce dont nous avons besoin constitue une richesse, par la raison même qui fait que l'or et l'argent sont une richesse.

Il indiqua comme exemples les professeurs et les personnes qui gagnaient leur vie en enseignant les diverses sciences. Ces personnes, disaient-ils, obtenaient ce qu'elles désiraient en échange de l'enseignement qu'elles donnaient, comme elles l'auraient fait avec de l'or et de l'argent : la science est donc une richesse « αἱ ἐπιστῆμαι χρήματα οὔσαι », et ceux qui en sont les maîtres en sont d'autant plus riches « πλουσιώτεροί εἰσι. »

Or, la science, ainsi donnée comme un exemple de richesse, est naturellement un terme général comprenant le travail : car le travail, au point de vue économique, est tout exercice des facultés humaines dont on a besoin, qu'on demande et qu'on achète. Ce travail, cet effort intellectuel, ne tombent pas sous les sens de la vue et du toucher, mais on peut les vendre et les acheter ; la valeur s'en peut apprécier en argent : partout, d'après la définition d'Aristote, c'est une richesse.

Socrate, dans ce dialogue, montre que l'esprit a des besoins et des désirs aussi bien que le corps, et que les services que l'esprit désire, qu'il demande, qu'il paie, sont une richesse, au même titre que les objets matériels qui sont livrés, contre argent, pour la satisfaction des besoins du corps.

Ainsi, Socrate établit que les qualités personnelles sont une richesse, et qu'une personne se crée des ressources par l'exercice de son talent et de son travail, comme avocat, comme médecin, comme ingénieur, comme administrateur d'une grande compagnie, de la même manière exactement qu'une autre personne peut s'en procurer en vendant des marchandises matérielles.

Les qualités personnelles peuvent encore, en dehors du travail, avoir une valeur échangeable. Si un marchand jouit de ce qu'on appelle un bon *crédit*, il peut acheter des marchandises sans gent, en promettant de payer plus tard, c'est-à-dire en créant un droit d'action contre lui-même. Les marchandises deviennent immédiatement sa propriété, comme s'il avait

payé en argent, par le fait. Le droit d'action qu'il crée est le prix dont il les paie ; et ce droit d'action est appelé créance (en anglais, *credit*), parce que ce n'est point un droit réel sur une certaine quantité de numéraire spécialisée, mais un droit contre la personne du marchand, pour lui réclamer ultérieurement une somme.

Le crédit d'un marchand a donc une valeur échangeable, exactement comme de l'argent. Quand ce marchand achète des biens avec son crédit au lieu d'argent, son crédit s'évalue en argent, comme son travail pourrait l'être : dès lors, d'après la définition d'Aristote, c'est une richesse.

Aussi Démosthène dit-il : « Δυοῖν ἀγαθοῖν ὄντοιν πλούτου τε καὶ τοῦ πρὸς ἅπαντας πιστεύεσθαι, μείζον ἐστὶ τὸ τῆς πίστεως ὑπαρχον ἡμῖν. » Deux sortes de biens existant, l'argent et le crédit, notre principal bien est le crédit.

Et encore : « Εἰ δὲ τοῦτο ἀγνοεῖς ὅτι πίστις ἀφορμὴ τῶν πασῶν ἐστὶ μέγιστη πρὸς χρηματισμὸν, πᾶν ἂν ἀγνοήσεις. » Si vous ne saviez pas ceci, que le crédit est le plus grand de tous les capitaux pour acheter ce dont on a besoin, vous ignoreriez tout.

Démosthène présente ainsi le crédit personnel comme constituant un bien (ἀγαθὰ) et un capital (ἀφορμὴ).

Ainsi le crédit, comme le travail, ne peut être ni vu, ni touché, mais il peut être acheté, vendu, échangé ; la valeur peut en être appréciée en argent : c'est donc une richesse.

Il est ainsi nettement établi que les facultés personnelles, soit sous la forme de travail de tout genre, soit sous la forme du crédit dont peuvent jouir nos banquiers, marchands et trafiquants de tous genres, constituent une richesse nationale, et il s'ensuit que le crédit de l'État lui-même est aussi une richesse nationale.

Il est encore un autre ordre de choses qui sont susceptibles d'être achetées, vendues, échangées, dont la valeur peut s'apprécier en argent, et qui, dès lors, sont des richesses, par définition. Et c'est sur cet ordre de choses que je voudrais spécialement appeler l'attention de mes lecteurs, parce que ce sont elles qui ont été le sujet des principales erreurs des économistes modernes, et que c'est à propos d'elles que se posent les problèmes les plus importants de la science économique moderne.

Supposez que je verse une somme à mon compte chez mon banquier. Qu'advient-il de cet argent ? Il devient la propriété absolue de mon banquier. Je lui transfère cette propriété absolue. Mais je ne lui en fais point cadeau. J'obtiens quelque chose en échange. Mais quoi ? En échange de l'argent, mon banquier m'ouvre un crédit sur ses livres, c'est-à-dire qu'il me donne un droit d'action pour lui demander pareille somme d'argent à toute époque qui me conviendra. Ce droit d'action s'appelle *crédit* : il est le prix que le banquier donne de mon argent, et si j'inscris ce droit d'action sur papier sous la forme d'un chèque, ce chèque pourra circuler dans le commerce et servir à des échanges, tout comme une égale somme d'argent, jusqu'à ce qu'il soit payé et éteint.

Ainsi encore, si un négociant achète des marchandises à crédit, en donnant en échange un droit d'action contre lui-même pour le paiement d'une somme déterminée à une date future, ce droit d'action constitue le paiement des marchandises, et celui qui en est titulaire peut l'inscrire en la forme d'une lettre de change, et cette lettre de change pourra circuler dans le commerce et servir à des échanges, tout comme une égale somme d'argent, jusqu'à ce qu'elle soit payée et éteinte.

Un droit d'action, ainsi inscrit en forme de chèque ou de lettre de change constitue donc par lui-même un élément indépendant de propriété, une valeur échangeable, susceptible d'être achetée et vendue exactement comme une pièce de monnaie, un cheval, une montre ou tout autre objet matériel.

Ces droits d'action reçoivent le nom de *créances* (en anglais, *credits*), parce qu'ils ne constituent pas des titres de propriété d'une quantité de numéraire spécialisée, mais seulement des droits purement abstraits, permettant d'exiger d'un débiteur le paiement d'une somme ; et celui qui les achète ne le fait que parce qu'il a la croyance ou confiance que le débiteur sera en mesure de payer à l'époque indiquée.

Il convient de constater ici que ces droits d'action reçoivent aussi le nom de *dettes* (*debts*). Je me propose, dans un autre article, d'étudier plus complètement ce sujet du crédit ; il suffit d'énoncer ici que, dans le droit anglais comme dans le langage usuel, les mots *credit* et *debt* sont employés indistinctement pour désigner le droit d'action qui compète à un créancier pour exiger d'un débiteur le paiement d'une somme.

Mais il existe encore un grand nombre d'autres droits abstraits, désignés par des appellations différentes selon la matière à laquelle ils se rapportent, qui sont tous susceptibles d'être achetés et vendus et constituent, dès lors, des valeurs échangeables.

Supposez que l'État ait besoin d'argent pour quelque dépense publique, pour une guerre coûteuse ou pour des travaux publics. Il achète de l'argent de toutes personnes disposées à lui en vendre, et en échange il donne aux souscripteurs le droit de demander ultérieurement à la nation une série de paiements. Ces droits reçoivent, dans le langage courant, le nom de *fonds* ou *rentes d'État* ; et les créanciers de la nation peuvent vendre leurs droits à qui ils veulent. Ces droits peuvent être achetés et vendus comme tout objet matériel. Ce sont des valeurs échangeables ; donc, par définition, des richesses.

Supposez qu'une personne veuille participer au capital d'une compagnie publique, de banque, de chemin de fer, de canal, de dock, ou autre. L'argent qu'elle verse devient la propriété absolue de la compagnie, considérée comme personne juridique, et, en échange de cet argent, le souscripteur reçoit certains droits de participation aux profits à réaliser par la compagnie. Ces droits sont appelés *actions*, et l'actionnaire peut les vendre à toute autre personne. Ces actions sont des valeurs échangeables, susceptibles d'être achetées et vendues comme des biens corporels : elles constituent donc, par définition, des richesses.

Supposez qu'un commerçant fonde un commerce qui prospère. Outre la maison ou les bâtiments dans lesquels il a installé son entreprise et les marchandises qu'il a en magasin, il a le droit de recevoir les profits à provenir de son négoce. Ce droit abstrait est appelé l'*achalandage* du fonds de commerce, il fait partie des biens du commerçant, plus encore que les marchandises en magasin. Il peut être vendu à un autre pour de l'argent ; c'est une valeur échangeable, donc une richesse.

De même, lorsqu'un auteur produit un ouvrage, il a le droit exclusif de le publier et d'en percevoir les profits pendant un certain temps. Ce droit, appelé *propriété littéraire (copyright)*, est un bien absolument distinct des volumes imprimés. L'auteur peut le vendre à qui bon lui semble, comme une propriété matérielle. C'est donc une valeur échangeable, et, par définition, une richesse.

Il existe plusieurs autres droits abstraits de nature semblable, que je n'ai pas besoin d'indiquer, parce que je ne veux point donner une énumération complète de tous les droits, mais seulement appeler l'attention sur une classe particulière de valeurs échangeables.

Eh ! bien, tous ces droits, dans leur forme intrinsèque, échappent aux sens de la vue et du toucher ; mais tous sont susceptibles d'être achetés et vendus ; leur valeur peut s'apprécier en argent : tous constituent donc des richesses.

Mais tous ces droits peuvent être constatés sur un objet matériel, papier ou parchemin ; et alors ils deviennent susceptibles d'une transmission manuelle, comme tout autre bien corporel, argent ou marchandise ; par le fait, ils deviennent des biens corporels.

Et parce que tous ces droits sont susceptibles de vente et d'achat, parce que leur valeur peut être appréciée en argent, tous les juristes les comprennent expressément dans ce qu'ils appellent *richesse, biens, valeurs échangeables*.

C'est ainsi que, dans le grand code de législation romaine appelé les *Pandectes*, on lit, comme définition fondamentale : « *Pecuniæ nomine non solum numerata pecuniæ, sed omnes res, tam soli quam mobiles, et tam corpora quam JURA, continentur.* » Dans l'appellation *richesse* rentrent, non-seulement l'argent monnayé, mais tous les biens, les meubles comme les immeubles, les DROITS comme les objets corporels.

Et encore : « *Rei appellatione et CAUSÆ et JURA continentur.* » Le terme biens comprend et les *droits d'obligation* et les *droits d'action*.

Et encore : « *Æque bonis adnumerabitur SI QUID EST IN ACTIONIBUS.* » Tout droit d'action doit être également compté au nombre des biens.

C'est ainsi que l'éminent juriste Ulpien dit : « *NOMINA eorum qui sub conditione vel in diem debent et emere et vendere solemus : ea enim RES est quæ emi et venir et potest.* » Nous achetons et vendons les *créances* payables sans condition ou à terme : ce qui se vend et s'achète est un *bien*.

De même Colguhoun, dans son *Précis des lois romaines*, enseigne que le terme *merx* comprend toute chose qui peut se vendre ou s'acheter, qu'elle soit mobilière ou immobilière, corporelle ou incorporelle, existante ou

future, comme un cheval, un *droit d'action*, une servitude, une chose à acquérir ou dont l'acquisition dépend du hasard.

On voit ainsi que, dans la loi romaine, les droits abstraits de tous genres sont compris dans les appellations *pecunia, bona, res, merx*, richesse, biens, propriété, marchandise.

Les Pandectes ont été publiées à Constantinople en l'an 530 ; mais, tandis que le latin était la langue officielle, la population était grecque ; aussi les Pandectes latines tombèrent très rapidement en désuétude, pour faire place à des traductions ou commentaires en grec, et finirent par être, aux IX^e et X^e siècles, sous la dynastie Basilienne, entièrement abandonnées comme surannées. Un nouveau Digeste ou code révisé, nommé *Basiliques*, fut publié en grec ; il est resté, jusqu'à ce jour, la loi commune de toute la population grecque de l'Orient.

Et dans les Basiliques se trouvent reproduites ces définitions de la richesse : « Τῷ ὀνόματι τῶν χρημάτων οὐ μόνον τὰ χρήματα, ἀλλὰ πάντα τὰ κινητὰ καὶ ἀκίνητὰ, καὶ τὰ σωματικὰ καὶ τὰ δίκαια δηλοῦται. » Le terme richesse (*χρήματα*)... comprend les droits. « Τῇ τοῦ πράγματος προσηγορίᾳ καὶ αἵτιαι καὶ δίκαια περιέχεται. » L'appellation biens comprend les droits d'action et les droits d'obligation.

Ainsi donc, dans la législation grecque, les droits abstraits sont compris dans les appellations ἀγαθὰ, οὐσία, ἀφορμὴ, biens, patrimoine, capital ; on les dénomme encore οὐσία ἀφανής, richesse qui ne se voit pas.

Il en est exactement de même dans la législation anglaise. L'ancienne coutume de Normandie dispose expressément que les droits d'action rentrent dans l'appellation *biens*. Il a été jugé, dans un procès du temps d'Élisabeth, que les droits d'action rentraient dans le mot *biens* employé dans un acte du Parlement. C'est ainsi que, dans une espèce célèbre, il a été déclaré : « Goods and chattels include debts, » l'expression *goods and chattels* comprend les créances.

Quiconque a étudié le droit sait parfaitement que, dans tout traité élémentaire de législation anglaise, on enseigne que les droits purement abstraits sont appelés « goods and chattels, » « personal chattels, » « incorporeal chattels, » « incorporeal wealth, » biens, biens mobiliers, biens incorporels, richesse incorporelle^[2].

Ainsi, dans tout système de jurisprudence, dans le langage romain, grec, anglais, français, les droits abstraits de tous genres, créances, droits d'actions, billets de banque, lettres de change, rentes d'État, actions de sociétés commerciales, propriétés littéraire ou industrielle, brevets d'invention, etc., sont dénommés : — *pecuniæ, res, bona, merx*, — *χρήματα, πράγματα, ἀγαθὰ, οὐσία, ἀμφορὴ* — goods, chattels, vendible, commodities, wealth, — biens, valeurs échangeables, richesse.

J'ai dès lors démontré que, durant 1300 ans, les anciens ont été unanimes à tenir la faculté d'échange pour le critérium unique et essentiel de la richesse ; la richesse étant toute chose susceptible d'être achetée et vendue ou dont la valeur peut s'apprécier en argent. Ils montraient aussi qu'il existe trois genres de choses différentes possédant la faculté d'échange, susceptibles d'être achetées et vendues, à savoir : 1) les choses matérielles, 2) les facultés personnelles, sous la double forme du travail et du crédit, 3) les droits abstraits.

Et la réflexion suffit à convaincre qu'il n'existe aucune chose échangeable qui ne présente l'une de ces trois formes : ou c'est un objet matériel, ou c'est un service de quelque espèce, ou c'est un droit abstrait.

Il y a donc trois ordres, et il n'y en a que trois, de quantités échangeables ou économiques, et il est clair qu'elles comportent six modes d'échanges :

1^o Échange d'un objet matériel contre un objet matériel, comme de l'or monnayé, contre des bijoux, du blé, du bois, etc. ;

2^o Échange d'un objet matériel contre un travail, comme quand on paie une somme d'argent pour un travail déterminé ;

3^o Échange d'un objet matériel contre un droit, comme quand on verse une somme d'argent pour avoir une lettre de change, des rentes ou actions, un droit de propriété littéraire, etc. ;

4^o Échange de travail contre travail, comme lorsque deux personnes conviennent de se rendre réciproquement certains services ;

5^o Échange d'un travail contre un droit, comme quand un travail est payé en billets de banque, chèques, etc. ;

6^o Échange d'un droit contre un droit, comme quand un banquier escompte une lettre de change en ouvrant un crédit sur ses livres : il achète

un droit et en donne un autre.

Et ces six modes différents d'échange constituent la science des échanges ou du commerce, dans toute son étendue, dans toutes ses formes et toutes ses distinctions.

Et si l'un des grands jurisconsultes romains, avec les données dont il disposait, avait jamais conçu l'idée de construire un corps de doctrine scientifique de ce puissant système du commerce, la science économique aurait conquis une avance de 1500 ans, et l'univers eut évité des siècles de misère, de mauvaise législation et d'effusion de sang.

Et maintenant, la loi qui régit les rapports d'échange de ces objets se nomme la loi de valeur ; et la moindre notion des principes de la science naturelle suffit à faire comprendre qu'il ne peut y avoir qu'une grande loi générale de valeur, gouvernant tous les échanges sous toutes leurs formes et dans toute leur complexité.

Je compléterai cette partie du sujet en énonçant le principe qui est la base de la théorie du crédit et de tout autre genre de propriété incorporelle. Il se formule ainsi : Tout profit futur, de quelque source qu'il provienne, de la terre ou de l'industrie personnelle, a une *valeur actuelle* : et cette valeur actuelle est susceptible d'être achetée ou vendue, elle peut s'apprécier en argent, et, par suite, d'après la définition unanimement admise pendant treize siècles, ce droit actuel, cette valeur actuelle du paiement futur constitue intrinsèquement un élément de richesse indépendant, absolument distinct du paiement futur lui-même.

Ainsi, un billet de banque ou une lettre de change n'est que le droit à un paiement futur, et chacun sait que les billets de banque et les lettres de change circulent et sont échangés dans le commerce par centaines de millions, sans aucune intervention du numéraire à l'aide duquel ils pourront être définitivement remboursés ; et, par le fait, dans la pratique commerciale, ce n'est que rarement qu'ils sont remboursés en numéraire ; ils le sont par d'autres moyens que j'indiquerai dans un autre article.

De même, les actions de sociétés de commerce, les rentes de l'État, les fonds de commerce, les droits d'auteurs ou d'inventeurs, etc., ne sont que

des droits à des paiements ou profits futurs ; et ils se vendent indépendamment, séparément de ces paiements ou profits.

On voit donc que les anciens ont possédé le véritable instinct scientifique. Ils ont été unanimes à prendre une seule qualité générale, la faculté d'échange, de vente et d'achat, pour critérium unique et essentiel de la richesse. Ils ont alors cherché et découvert tous les différents ordres de quantités possédant cette qualité et les ont tous compris dans les expressions *pecunia, res, bona, merx*, — ἀγαθὰ, πράγματα, χρήματα, οὐσία, ἀμφορῇ, — richesse, patrimoine, biens ou valeurs.

Et lorsque nous voyons que le grand problème de la science consiste à découvrir la loi générale unique qui régit tous leurs rapports divers, quiconque est doué du sens mathématique le plus élémentaire, peut immédiatement apercevoir que nous avons là les matériaux d'une grande science mathématique, puisque nous avons un ordre distinct de quantités variables, et qu'il est parfaitement clair que les rapports de cet ordre de quantités variables ne peuvent être soumis à des principes généraux de raisonnements différents de ceux qui régissent les rapports de tout autre ordre de quantités variables.

J'ai maintenant établi qu'il existe un ensemble distinct et certain de phénomènes ou de faits reposant tous sur un même principe, la faculté d'échange ; ils constituent une science définie et distincte, exactement comme les phénomènes ou faits qui ont pour base les principes de la force, de la chaleur, de l'électricité ou tout autre principe physique.

Cette science est sans doute la science du commerce et des échanges ; et s'il fallait l'appeler d'un nom dérivé du grec comme on le fait pour les autres sciences, je montrerais que l'appellation de science économique lui convient parfaitement.

Maintenant, je quitte ces jours heureux où tout le monde était d'accord, et, franchissant des siècles de luttes et de controverses, je ferai voir que les plus éclairés des économistes modernes sont enfin arrivés aujourd'hui à une doctrine identique à celle des anciens.

Ce qu'on entend par richesse dans les temps modernes.

Pendant de nombreux siècles, l'argent passa pour la seule richesse. On voyait que l'argent pouvait tout acheter, que, tandis que presque toutes autres choses passaient et périssaient, l'argent restait. Toutes les nations regardaient comme d'intérêt capital d'accumuler autant d'argent que possible.

De la doctrine qui ne voyait de richesse que dans l'argent, il découlait que l'un perdait ce que gagnait l'autre. Et telle était l'idée des hommes d'État les plus sages, idée qui a été pendant des siècles la cause d'innombrables guerres commerciales.

Enfin pourtant, vers la fin du XVII^e siècle, on commença à reconnaître combien il était déraisonnable de ne voir la richesse que dans l'argent, et l'on comprit sous cette appellation tous les produits matériels de la terre, qui contribuent à la satisfaction et au bien-être de l'homme.

Pendant toute cette période, il y eut un petit nombre d'esprits clairvoyants qui surent apercevoir l'erreur générale et qui se firent les avocats de la liberté d'échange entre les nations, mais ils ne furent que des points lumineux dans les ténèbres, et les ténèbres n'en furent point éclairées. Mais dans cette rapide esquisse, je dois omettre leurs noms, parce que, s'ils ont conseillé comme désirable la liberté du commerce, aucun n'a jamais soupçonné l'existence d'une science économique positive et définie.

I.

Rappelons maintenant les circonstances qui ont donné naissance à une secte de philosophes illustres qui ont fondé l'économie politique comme science.

En 1721, la théorie du papier-monnaie de John Law avait été mise à l'essai en France et avait abouti à cette terrible catastrophe que vous connaissez tous sous le nom d'entreprise du Mississippi.

Et ici, qu'il me soit permis de faire en passant quelques remarques sur Law. On s'est trop accoutumé à ne le regarder que comme un escroc, un chevalier d'industrie et un charlatan ; c'est une erreur des plus profondes. Il

fut le financier le plus capable et le plus sagace de son temps. Alors que la France était tombée dans la plus profonde misère à la mort de Louis XIV, il adressa au Régent d'Orléans une série de quinze lettres sur le crédit et les banques qui dénotent une intelligence du sujet, infiniment supérieure à celle qu'en avait tout autre écrivain de son époque.

En 1718, il fut autorisé à fonder la Banque de Paris, et en trois ans il eut rendu au pays une telle prospérité que les nations étrangères envoyaient au Régent des ambassades de félicitations.

Relativement aux principes du crédit, sa façon de voir fut irréprochable. Mais il vit que la puissance du crédit est limitée, et il conçut l'idée malheureuse d'émettre du papier-monnaie ayant pour base la terre au-delà des limites du crédit. Il prétendait que, si l'on émettait un papier non convertible, gagé sur la terre et jusqu'à concurrence du prix de vingt années, il se maintiendrait au pair de l'argent monnayé. Il avait déjà en 1705 soumis son plan au Parlement écossais, mais celui-ci, sagement inspiré, l'avait repoussé. Le merveilleux succès qu'il avait obtenu avec sa banque lui valut cependant l'autorisation et des sollicitations pour réaliser son projet de papier-monnaie ; on sait quel fut le résultat.

En parlant de Law, on doit toujours se souvenir que sa méthode de banque et de crédit et son système de papier-monnaie sont choses entièrement distinctes. Son entreprise de papiermonnaie ne fut d'ailleurs pas une simple friponnerie, comme on l'a si souvent pensé ; elle reposait, au contraire, sur une théorie précise, qu'il a complètement expliquée. Malheureusement, la théorie est erronée de tous points, et il est très facile de montrer que le résultat était inéluctable.

Ses idées sont si loin d'être mortes et disparues qu'elles ont encore aujourd'hui de nombreux partisans. La Banque d'Angleterre repose en partie sur son système. Les quinze millions de billets que la Banque est autorisée à émettre contre des valeurs publiques est un échantillon de pur « Lawism. » Les premières augmentations de la dette nationale ont toutes eu pour sources des prêts de la Banque, qui a été chaque fois autorisée à accroître dans la même mesure son émission de billets. Si l'on avait persisté dans ce principe jusqu'à notre époque, nous aurions une dette nationale de huit cent millions, et aussi huit cent millions de billets, ce qui, j'ai à peine

besoin de le dire, nous aurait conduits à un désastre égal à celui de l'entreprise du Mississippi.

Un grand nombre de banquiers éminents sont encore partisans de l'émission de billets garantis par des valeurs publiques. Ce sont de vrais disciples de Law. On en a fait l'essai sur une large échelle en Amérique en 1837, 1838, 1839, et le résultat a été que, en 1839, toutes les banques américaines ont cessé leurs paiements. La vérité est que l'émission de billets gagés sur la terre et l'émission gagée sur des valeurs publiques sont identiques dans leur principe ; et que, pour peu qu'on les pousse assez loin, elles conduisent aux mêmes résultats.

Reprenons toutefois la suite de nos idées. La catastrophe du Mississippi fut la première cause qui appela l'attention de Turgot, alors tout jeune, sur l'économie politique ; mais ce ne fut pas, à beaucoup près, la seule circonstance. Il est à peine possible de se représenter, d'après le tableau qu'en ont tracé les écrivains contemporains, la misère des Français, conséquence des guerres de Louis XIV, de la charge écrasante des impôts et des privilèges féodaux. Chaque province constituait une juridiction distincte, défendue par une ceinture de douanes, de telle sorte qu'il n'y avait nulle liberté de commerce intérieur ; toute industrie, dans ses opérations les plus insignifiantes, était réglementée par la loi ; et, à la plus légère infraction, les inspecteurs du gouvernement supprimaient l'établissement. La majeure partie de la nation était tombée en esclavage, et le moindre manque de respect aux autorités ecclésiastiques était puni du supplice de la roue.

C'est en 1750 qu'une secte d'illustres philosophes, Turgot, Quesnay et nombre d'autres, portèrent sur ce sujet leur attention ; ils soutinrent qu'il y a une science du droit naturel, et que la misère qui les entourait avait pour cause la violation de ce droit naturel. Ils soutinrent qu'il y a une science des rapports de l'homme avec l'État, avec son semblable, avec la propriété. En 1759, ils publièrent un code de doctrine où ils proclamaient que la liberté de la personne, la liberté de l'opinion et la liberté du commerce ou des échanges sont les droits naturels de l'humanité, et où ils montraient l'erreur de la doctrine de la balance du commerce. Ils donnèrent à cette science le nom de « Économie politique. »

Ce sont donc les économistes qui ont les premiers proclamé qu'il y a une science de l'économie politique, et qui, ne se bornant pas à recommander la liberté du commerce comme chose profitable, l'ont affirmée comme un droit naturel de l'humanité. Ce sont eux qui ont trouvé la formule « production, répartition, consommation de la richesse, » et je dois solliciter toute votre attention pour la signification de cette formule, telle que ses créateurs l'ont expliquée.

Ils définissaient la « *richesse*, » les produits matériels de la terre mis dans le commerce et échangés, et ceux-là seulement. Ils appelaient « *biens* » les produits que le propriétaire consommait lui-même, « *richesses*, » ceux seulement qu'il échangeait.

Les fondateurs de la science économique moderne considéraient donc, comme les anciens, que la puissance d'échange est l'essence de la richesse, au sens technique du mot. Mais ils limitaient la richesse aux produits *matériels* ; ils se refusaient à y comprendre le travail et le crédit, disant que ce serait admettre qu'on peut créer de rien la richesse, et répétant constamment : *ex nihilo nihil fit*. Ils maintenaient donc que la terre est l'unique source de la richesse.

Or, il est contraire aux lois de la science naturelle d'admettre que la puissance d'échange est le principe de la richesse, et de restreindre cette idée aux produits matériels. Bacon fait à maintes reprises observer que, quand on a une fois déterminé le principe ou qualité qui est la base d'une science, on doit rechercher et réunir toutes quantités quelconques, si différentes qu'en puissent être les formes, qui présentent cette qualité ; et, comme le travail et le crédit sont l'un et l'autre susceptibles d'échange, il est contraire aux lois de la science naturelle de ne les point comprendre dans la richesse.

Il faut maintenant expliquer la signification des expressions « production, » « répartition, » « consommation » de la richesse.

Ils définissaient la « *production*, » l'obtention des produits bruts de la terre, leur mise dans le commerce et leur mise en vente.

Mais ces produits bruts sont rarement susceptibles d'usage immédiat ; ils ont à subir plusieurs opérations de manufacture et de transport avant d'arriver à la personne qui les achète définitivement.

Ils appelaient *distributeurs* toutes les personnes qui se livraient à ces opérations intermédiaires.

Ils nommaient « *consommateur* » la personne qui achetait finalement pour s'en servir et en jouir le produit achevé et le retirait du commerce ; parce que « *consommer*, » signifie terminer ou mettre à fin, et que l'acheteur est la personne qui termine l'opération.

Quant à l'ensemble de l'opération, — mise du produit dans le commerce, transformations et transport, achat final pour emploi ou *consommation*, — les économistes l'appelaient *commerce* ou *échange*.

Un échange peut toutefois avoir lieu entre deux parties ; et le mot *distribution* était souvent employé comme équivalent de *consommation*. En conséquence, « production, distribution et consommation, » « production et distribution, » « production et consommation, » étaient toutes formules équivalentes, et ne signifiaient jamais autre chose, d'après les explications qu'en donnaient les économistes, que *commerce* ou *échange*.

Production et consommation ne signifiaient jamais autre chose que offre et demande, et les offres et demandes constituent le commerce ou échange.

Ainsi la formule « production, distribution et consommation » est une et indivisible, et l'on n'en doit point séparer les parties constituantes.

Or, c'est là tout le point en discussion entre les écoles modernes d'économistes, étant donné que ces deux formules « production, distribution et consommation » de la richesse, et « commerce ou échange, » étaient absolument équivalentes dans le premier usage qu'on en a fait, ce qui est la meilleure conception pour la science actuelle, dans son état d'extension.

En admettant même que le terme « richesse » doit être limité aux objets matériels, une difficulté s'élève relativement à la première formule. La terre elle-même est un bien qui peut être vendu ; et comment parler de « production, distribution et consommation » de la terre ? Ainsi, la richesse ne comprît-elle que des objets matériels, la seconde formule est plus large et plus intelligible.

En fait, la première formule enferme le sujet dans un cercle de fer, et tel en était le but ; aucune extension n'est possible ; tandis que la seconde est extensive et comprend tout commerce, dans sa plus large étendue.

Les premiers économistes étaient des hommes d'une haute culture intellectuelle, ils avaient des vues larges et philosophiques, mais ils n'avaient pas d'expérience pratique du commerce. Aussi, tout en apercevant l'avantage national d'un commerce libre de toute contrainte, n'ont-ils jamais tenté de mettre en lumière son mécanisme réel.

Ils se refusaient à admettre le crédit comme richesse, mais beaucoup d'autres écrivains contemporains s'y refusent également.

Le premier écrivain moderne qui se soit rencontré avec Démosthène pour assigner au crédit le caractère de richesse a été cet ingénieux métaphysicien, l'évêque Berkeley. Dans son « *Querist*, » on trouve beaucoup de questions pénétrantes ; l'une est celle de savoir « si le pouvoir de commander le travail d'autrui (c'est-à-dire le crédit) n'est pas une véritable richesse ? » De même, tous les écrivains mercantiles, contemporains des économistes, voyant que le crédit a exactement la même puissance d'achat que l'argent, classent expressément le crédit au nombre des richesses. Ainsi Junius écrit : « Le crédit particulier est une richesse. »

II.

Je dois maintenant signaler une remarquable doctrine des économistes, qui a été, je le montrerai, la cause de l'ouvrage de Smith.

Ils appelaient travail productif le travail qui, tous frais payés, laisse un profit. Ils enseignaient que le travail agricole est le seul productif, c'est-à-dire le seul qui laisse un profit ; ce profit, ils l'appelaient *produit net*, et le tenaient pour le seul revenu de l'État.

Ils prétendaient que, dans le commerce, il y a toujours échange de valeurs égales, et, par conséquent, absence de profit des deux côtés.

Ils admettaient que les articles manufacturés sont de plus grande valeur que les matières brutes, mais ils disaient que cette augmentation de valeur n'était que la représentation de l'entretien des ouvriers, et qu'ainsi il n'y avait, en somme, aucun accroissement de valeur ou de richesse nationale.

Ils soutenaient, par suite, que les agriculteurs sont la seule classe de travailleurs productifs, que tous les autres sont stériles ou improductifs, et que, le revenu de l'État consistant tout entier dans le produit net de la terre, tout impôt devrait porter sur les fermages de la terre.

De ces doctrines, ils déduisaient cette conclusion stupéfiante, que ni le commerce ni les manufactures ne peuvent enrichir une nation.

Ainsi, tandis qu'il était de doctrine avant les économistes que dans un échange l'une des parties perdait ce que gagnait l'autre, ils alléguaient que dans un échange aucune des parties ne gagne.

Or, les économistes méritent au moins un éloge : dans tous leurs raisonnements, ils définissaient strictement leurs termes, et il était impossible de se tromper sur la portée de leurs déclarations.

En stigmatisant comme stériles et improductives toutes classes sociales autres que les agriculteurs, ils excitèrent une puissante réaction ; et quand la conséquence de leur doctrine, que l'échange ne procure de gain à aucune des parties, les conduisit à cette conclusion paradoxale que ni le commerce ni les manufactures ne peuvent enrichir une nation, conclusion si contraire aux enseignements les plus certains de l'histoire, une légion d'écrivains de toute nationalité s'élèvent contre eux, et des esprits sagaces demandèrent s'il est bien exact que dans l'échange aucune des parties ne gagne.

Ce sont ces doctrines qui ont été l'origine véritable de l'œuvre de Smith : « La richesse des nations. »

On a bien dit que Smith professait à Glasgow les doctrines mêmes qu'il a ensuite consignées dans son livre. Mais on ne possède pas une ligne de son enseignement. Il peut être vrai qu'il ait parlé à Glasgow en faveur de la liberté du commerce, mais il y avait nombre d'autres écrivains qui en faisaient autant.

En 1763, Smith voyageait à l'étranger comme précepteur du jeune duc de Buccleuch, et il fit à Paris la connaissance des économistes, alors à l'apogée de leur gloire. En 1766, il revint à Kirkcaldy, lieu de sa naissance, et consacra dix années à la composition de son ouvrage, qui parut en 1776. C'est donc une erreur absolue de considérer Smith soit comme le fondateur de l'économie politique, soit comme l'initiateur de la liberté commerciale. C'est en 1759 que fut publié le code des économistes, dont la liberté

commerciale était un principe cardinal. L'ouvrage de Smith n'a paru qu'en 1776^[3].

La même année, Condillac, le métaphysicien bien connu, publia un ouvrage intitulé « *Le commerce et le gouvernement*, » écrit sur un plan très semblable et dans un but identique à celui de Smith, à savoir que dans un échange les deux parties profitent ; mais sa démonstration n'est pas bien satisfaisante. Smith seul prouva, par un raisonnement irréfutable, beaucoup trop long et compliqué pour être rapporté ici, que le commerce profite des deux côtés, et, naturellement, par une conséquence nécessaire, que le commerce et les manufactures enrichissent une nation, et, par suite, que ceux qui s'y adonnent sont des travailleurs productifs.

Peut-être semble-t-il que la théorie est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée ; mais il est loin d'en être ainsi. À l'époque où Smith en fit la démonstration, c'était un vrai paradoxe, contraire à une opinion universelle et séculaire. C'est maintenant, on peut le dire, la pierre angulaire de l'économie politique, et il en est résulté une transformation complète de la politique des nations, parce que la doctrine primitive avait été pendant des siècles la cause de guerres commerciales, tandis que la théorie de Smith montra que chaque peuple a intérêt à la prospérité de ses voisins.

Et c'est là un des titres de Smith à une gloire immortelle.

Il ne donne pas son ouvrage pour un traité d'économie politique ; il l'intitule : *Recherches sur la nature et les sources de la richesse des nations*. Mais, par malheur, il ne donne nulle part, dans tout cet ouvrage, une explication nette de ce qu'il entend par richesse. Au commencement seulement, il parle de la richesse réelle d'un pays comme étant « le produit annuel de la terre et du travail. »

Examinons maintenant si pareille définition peut être prise pour base de l'économie politique comme science.

Et d'abord, il est à noter qu'il a omis dans la définition la qualité d'échangeabilité, sur laquelle les économistes insistaient expressément.

Or, il est absolument manifeste que la seule définition de la richesse comme étant « le produit annuel de la terre et du travail, » ne peut être acceptée comme une définition convenable, puisque, dans ces conditions, tout travail inutile serait une richesse. Si l'on construisait une pyramide au

sommet de Ben-Nevis, serait-ce de la richesse ? La forme la plus simple du « produit de la terre et du travail, » ce sont les pâtés de sable des enfants. Si nous acceptons la définition purement et simplement, le moyen d'augmenter la richesse du pays serait d'employer tous les petits enfants à faire des pâtés de sable.

Le prix moyen d'un acre de terrain auprès de la Banque d'Angleterre ou de la Bourse royale est d'environ un million de livres. N'est-ce pas là de la richesse ? Et en quoi ce terrain lui-même est-il « le produit de la terre et du travail ? »

D'autre part, Smith qualifie de capital fixe les aptitudes naturelles et les talents acquis des habitants, traite le travail comme un bien susceptible de vente et se livre à une longue discussion sur le prix du travail ou salaire. Or, en quoi « les aptitudes naturelles et les talents acquis » sont-ils « le produit annuel de la terre et du travail ? » Et en quoi le travail lui-même est-il « le produit annuel de la terre et du travail ? » On voit donc que Smith a déjà rompu avec le dogme des économistes, qui excluaient soigneusement le travail de l'appellation « richesse. »

Après avoir, en plusieurs centaines de pages, rempli l'esprit de ses lecteurs de cette seule idée que la richesse est le produit de la terre et du travail, il admet qu'une chose ne constitue une richesse qu'à la condition d'être susceptible d'échange. Il admet donc, en définitive, cette faculté d'échange comme l'essence réelle et le principe de la richesse.

D'un autre côté encore, sous l'appellation « capital circulant, » il énumère les billets de banque et les lettres de change. Or, ces billets et lettres sont du crédit : ils ne sont que des droits d'action. On voit donc que Smith comprend expressément le crédit dans la richesse, ce que les économistes niaient formellement.

Or, en quoi les billets de banque et les lettres de change, simples droits d'action, sont-ils « le produit annuel de la terre et du travail ? »

Par où l'on voit que Smith élargissait le domaine de l'économie politique : tandis que les économistes la restreignaient au commerce des produits matériels de la terre, Smith l'étendait au commerce du travail, auquel il a consacré une longue discussion. Il admettait aussi que les billets de banque et les lettres de change constituent un capital, mais il n'a jamais

fait aucun exposé des grands principes scientifiques et du mécanisme du système général du crédit. Il dit aussi que son ouvrage a pour objet la recherche des principes qui régissent la valeur échangeable des biens.

Ainsi, on le voit, le sujet des deux premiers livres de Smith est, en réalité, un traité de commerce ou de la théorie de la valeur ; et, dans sa notice, son éditeur, Mac Culloch, dit que cette science pourrait être dénommée la science des valeurs.

Condillac, qui a publié son ouvrage la même année, intitule son premier livre : « *Le commerce*, ou principes de la science économique. »

Forbonnais, contemporain éminent des économistes, a donné le meilleur traité de commerce de son temps, et il l'intitule : « *Principes économiques*. »

Tous les écrivains contemporains ont donc parfaitement compris que, si les économistes appliquaient leurs efforts à libérer le commerce de ses entraves, l'économie même est la science du commerce ou des échanges.

Sans doute, Smith a rendu grand service à la science économique en démontrant que dans le commerce ces deux parties profitent et en élargissant son domaine ; mais le défaut fatal de son œuvre est que la première partie donne exclusivement le travail et la matière comme l'essence de la richesse, et que la dernière adopte à demi la faculté d'échange pure et simple. En outre, elle manque totalement d'unité de principes et de consistance de doctrine. Comme on l'a dit, il y manque une épine dorsale.

Ricardo fut le premier économiste anglais qui aperçut la nécessité de ramener à des principes généraux les lois de la valeur. Il intitule son ouvrage *Principes de l'Économie politique et de l'impôt*. Mais la partie relative à l'économie politique n'est qu'un traité des prix ou de la valeur.

Malheureusement, ce n'est pas un traité de la théorie complète de la valeur, mais seulement d'une très faible partie de cette théorie. Il ne s'occupe que de la valeur des choses matérielles, et d'une certaine classe seulement, de celles qui sont le produit du travail humain. Ayant ainsi exclusivement limité son étude aux seuls produits matériels du travail humain, il pose comme dogme que le travail est l'origine de toute valeur. Cette théorie a été reproduite par nombre d'écrivains, et c'est elle qui, avec

cette imprudente affirmation du commencement de l'ouvrage de Smith que la richesse réelle d'un pays est « le produit annuel de la terre et du travail, » fait, ainsi qu'eux-mêmes le déclarent, la base du système des socialistes. Ils soutiennent avec persistance que l'ouvrier est le créateur de toute richesse.

Étant donné l'intérêt considérable qui s'est attaché à ce sujet, il est nécessaire d'examiner la vérité de la doctrine qui voit dans le travail la source de toute valeur.

Le travail est certainement associé à la valeur dans quelques objets matériels, mais s'y trouve-t-il associé dans tous objets matériels ? J'ai déjà fait observer que le terrain sur lequel s'élève une grande ville a une valeur normale : cette valeur a-t-elle le résultat du travail ?

Voyez encore, dans la campagne, le bétail et les troupeaux de tout genre : c'est de la richesse, est-ce une création du travail humain ?

Mac Culloch écrit que tout objet qui est une délibation gratuite de la nature ne peut avoir la moindre valeur.

Soumettez cette doctrine à l'épreuve des faits. Dans les comtés du centre de l'Angleterre, quantité de chênes valent 100 livres sterling sur pied et avant que personne y ait touché. Leur valeur est-elle due au travail ? On affirme qu'on a, en 1810, abattu à Gelenas (Monmouthshire) un chêne dont on a vendu le bois 670 livres sterling et l'écorce 240 livres sterling. Cette valeur était-elle due au travail humain ?

Il y a quelques années, une baleine échouée sur le rivage du Frith of Forth a été en cet état vendue 70 livres sterling. La valeur en était-elle due au travail ?

Il y a quelques années, la mode était, pour les dames d'Europe, d'imiter leurs sœurs basanées de l'Afrique centrale et de s'élever sur la tête d'immenses montagnes de cheveux, appelées chignons. Tant qu'à duré cette folie, une chevelure de jeunes filles se vendait 5, 10, 20 livres sterling et même bien davantage. La valeur de la chevelure était-elle due au travail ?

Ces exemples et une infinité d'autres qu'on pourrait citer montrent qu'il est absolument erroné d'affirmer que le travail soit toujours la cause de la valeur même des choses matérielles.

Mais le travail lui-même a une valeur. Si donc le travail est la source de toute valeur, quelle est la source de la valeur du travail ?

Prenez encore un billet de la Banque d'Angleterre ou le billet à ordre d'un grand négociant pour 1,000 livres sterling. Ils ont une valeur. Mais est-elle due au travail ?

Quand un banquier escompte une traite pour un client, il lui ouvre crédit sur ses livres, — c'est-à-dire, il achète un droit d'action en créant un autre droit d'action, et il donne ainsi une valeur en échange. La valeur du crédit de banque est-elle due au travail ?

Par une déduction strictement logique de sa théorie que le travail est la source de toute valeur, Ricardo soutient que l'air, la chaleur et l'eau n'ajoutent rien à la valeur des récoltes. Si la conclusion est vraie, il s'ensuivrait que, si nous plantions une vigne en Shetland, le raisin qu'elle pourrait par hasard donner et le vin qu'on en ferait auraient exactement la même valeur que le raisin et le vin des vignes ensoleillées de France.

Quelques-uns, je le sais, tiennent Ricardo pour une autorité qu'on ne doit pas discuter ; mais quand on expose ouvertement ces doctrines à la lumière, on ne peut manquer d'en apercevoir l'inexactitude absolue.

Pourquoi un billet de banque ou une lettre de change ont-ils une valeur ? Parce qu'ils sont échangeables, parce qu'ils seront payés en leur temps. J'ai déjà montré que l'auteur de l'« *Erixias* » avait vu que la monnaie n'a de valeur que quand elle peut être échangée. C'est donc pour une raison identique que le billet de banque et la monnaie ont une valeur, parce qu'ils peuvent être échangés contre d'autres objets.

Pourquoi le bétail, les troupeaux, le bois, les arbres ont-ils une valeur ? Parce qu'il y a demande pour les acquérir. Si tout le monde devenait *vegetarian*, la valeur du bétail, des troupeaux, etc., disparaîtrait instantanément. Qu'est-ce qui donne leur valeur aux vignes de France, de Californie et d'Australie ? La demande de vin. Si le monde entier devenait *teetotaller*, toute valeur serait instantanément enlevée aux vignes de France, de Californie et d'Australie.

On voit donc qu'il est absolument erroné d'affirmer que le travail soit la source de toute valeur. La valeur provient manifestement de la demande. Tout le travail du monde ne saurait donner de la valeur à ce qui n'est point

l'objet d'une demande. Tous les magasins de Manchester fussent-ils encombrés de marchandises, où en serait la valeur s'il ne se présentait aucun acheteur ?

On aperçoit immédiatement l'importance de ces vérités évidentes ; elles sapent radicalement les bases de ce socialisme redouté qui est de nos jours une force si perturbatrice. Lisez leurs propres déclarations : lisez ce fatras d'incompréhensible jargon du « capital » de Karl Marx, et vous verrez que toutes les prétentions des socialistes reposent sur ces doctrines condamnées de Smith et de Ricardo, — que le travail est la source de toute valeur, et que l'ouvrier est le créateur de toute richesse. Est-ce l'ouvrier, le bétail dans les champs ou l'arbre dans la forêt ? L'ouvrier a-t-il créé le blé, ou l'a-t-il fait croître ? L'ouvrier a-t-il créé les sciences importantes qui ont tant fait pour l'humanité, et qui contribuent tellement à la direction de son travail ? L'ouvrier a-t-il créé l'habileté de nos avocats, de nos médecins, des autres hommes adonnés aux professions libérales ? L'ouvrier a-t-il créé l'habileté, la prévoyance, le crédit personnel de nos grands négociants et banquiers aux mains desquels est de beaucoup la majeure partie du commerce moderne ?

Le travail même de l'ouvrier n'a aucune valeur s'il n'est l'objet d'une demande.

Ainsi, on voit de quel intérêt extrême il est de rectifier les idées fondamentales de l'économie politique, et quel mal énorme peuvent engendrer des affirmations légères, inconsidérément répétées.

Le dernier écrivain que je dois citer ici est Whately. Dans les leçons de son enseignement, à Oxford, il signale l'impropriété du nom d'économie politique. Il montre que le titre donné par Smith à son ouvrage n'indique que la matière qui en est le sujet, et non la science elle-même. Il montre que celle-ci ne s'occupe des choses qu'en tant qu'elles sont des objets d'échange. Il proposait, en conséquence, de la dénommer *catallactique*, ou science des échanges.

On remarquera maintenant que jusqu'à cette époque tous les économistes comprenaient parfaitement que, comme science positive, l'économie politique est la science du commerce ou de l'échange, ou la théorie de la valeur. La formule « *production, distribution et consommation de la*

richesse, » était extrêmement mal conçue ; mais ses inventeurs n'en expliquaient pas moins clairement qu'ils n'entendaient ainsi parler que du commerce ou échange. Nombre d'autres écrivains l'avaient simplement définie science du commerce ; et aussi longtemps que tous ont été d'accord sur son caractère fondamental, il y avait tout espoir de progrès, parce que les idées de ses fondateurs pouvaient être étendues, modifiées, développées et rectifiées.

Il est bien connu que presque toutes les autres sciences importantes, astronomie, optique, chimie, etc., ont subi de grandes révolutions d'opinion, des modifications, des rectifications, des extensions, et ont ainsi été des sciences progressives. Et il en eût pu être de même jusqu'à ce jour pour la science économique, si les économistes avaient constamment eu en vue la conception première de la science. La première école d'économistes n'étudia que le commerce des produits matériels de la terre. Adam Smith donna grande attention au commerce du travail, mais, à part quelques observations incidentes sur les billets de banque et lettres de change, il semble n'avoir pas eu la plus légère idée de l'importance et de l'intérêt du commerce des droits, qui est aujourd'hui la branche colossale du commerce et comprend tous les principes et le mécanisme du crédit, de la banque et des échanges internationaux.

On aperçoit maintenant que, tant qu'il a été nettement entendu que l'économie politique est la science du commerce en général, il était très facile d'y introduire toute nouvelle branche de commerce qui n'avait pas été l'objet d'un développement complet.

Or, si les premiers économistes avaient réfléchi à la nature du commerce des droits, s'ils avaient remarqué que Smith lui-même classe les billets de banque et lettres de change comme capital circulant, ils auraient vu que l'échangeabilité est l'unique trait essentiel et le seul principe de la richesse, ils auraient vu la nécessité absolue d'écarter le travail et la matérialité comme éléments nécessaires de la valeur, et ils n'auraient jamais donné naissance au socialisme en soutenant des doctrines aussi erronées.

Il est de la dernière évidence que, sous l'appellation générale de commerce, il est tout aussi aisé de traiter du commerce des droits que du commerce des produits matériels du travail.

III.

Malheureusement un économiste de la plus haute distinction a introduit dans la conception fondamentale de la science un changement fatal, qui l'a fait tomber dans une complète confusion et a arrêté ses progrès jusqu'à l'époque actuelle, mais dont les économistes les plus indépendants dans les divers pays sont en train de s'affranchir.

Les Français cessèrent de prendre aucun intérêt à l'économie politique en 1776, quand Turgot tomba du pouvoir. L'œuvre de Condillac, qui parut alors, n'a jamais attiré la moindre attention.

En 1803, J.-B. Say publia son premier traité sur l'économie politique, qu'il définissait « *production, distribution et consommation de la richesse*, » mais malheureusement, il s'écartait entièrement du sens donné à l'origine de cette formule, qui était une et indivisible, et ne signifiait pas autre chose que commerce ou échange.

J.-B. Say brisa ce tout, en sépara les termes, et modifia entièrement la signification originelle des termes *production et consommation* ; car, tandis que *production* signifiait primitivement l'offre en vente, et *consommation* uniquement l'achat. J.-B. Say se servit du mot *production* pour indiquer le fait de donner une valeur à quelque chose et du mot *consommation* pour indiquer la destruction de la valeur. Il consacre aussi des chapitres séparés et indépendants à la production, à la distribution, à la consommation.

Or, si l'on veut bien réfléchir un instant, on voit que, tant que l'on retient le commerce comme le concept fondamental de la science économique, c'est une science positive, précise et intelligible, dont la loi fondamentale est la loi de valeur. Mais si on la brise en trois fragments, elle devient absolument inintelligible comme science précise. L'épine dorsale de la science, l'épine dorsale de la théorie de valeur est brisée.

Je vais montrer combien est erronée cette façon d'envisager la science.

Say lui-même considère comme richesse les instruments de crédit, tels que les billets de banque et lettres de change, les valeurs financières, la

propriété littéraire, l'expérience professionnelle, etc.

Or, comment parler de production, de distribution et de consommation de billets de banque, de lettres de change, de valeurs financières, de propriété littéraire, d'expérience professionnelle ? Et pourtant l'achat et la vente de ces choses est d'usage courant.

J.-B. Say s'est appliqué à démontrer que les aptitudes de toutes sortes sont une richesse. Il les appelle richesses immatérielles.

Comment parler de production, de distribution et de consommation des aptitudes humaines ? Et pourtant elles ont une valeur qui s'apprécie en argent. Il est d'usage courant de parler d'offre et de demande de travail.

L'ouvrage de J.-B. Say a, pendant près d'un demi-siècle, servi de moule à la notion continentale de l'économie politique, et la plupart des manuels usuels et des traités n'en sont guère que des adaptations, avec de légères différences.

Le traité de Mill, entre autres, a été, en la forme, à peu près moulé sur l'ouvrage de M. Say, quoiqu'il s'en écarte jusqu'à un certain point.

Mill traite l'économie politique comme la production, la distribution et l'échange de la richesse. Or, dans la langue primitive des économistes, c'est tout simplement échange et échange.

Le livre de Mill, qui, sous une forme différente, a introduit en Angleterre le système de Say, a paru en 1848. Il fut immédiatement accueilli avec un enthousiasme sans réserve, et l'on crut qu'il avait élevé l'économie politique au dernier degré de la perfection ; pendant de longues années, il parut aussi oiseux de critiquer Mill que de critiquer l'infailibilité elle-même. Toute assertion de Mill devait être acceptée sur-le-champ sans hésitation ni doute.

Or, Mill s'est fait connaître comme ayant écrit sur la logique, et nous devrions naturellement nous attendre à voir un logicien aussi distingué au moins conséquent avec lui-même.

Dans un éloquent passage de sa logique, il démontre la nécessité capitale de fixer les concepts fondamentaux d'une science. Nous pourrions naturellement nous attendre à le voir s'appliquer attentivement à fixer les définitions de la science économique, spécialement une définition aussi

sérieusement discutée que celle de la richesse. Il est donc un peu surprenant de lire, aussitôt après les premiers paragraphes de son ouvrage : « Tout le monde a une notion suffisamment correcte pour les besoins ordinaires de ce qu'on entend par richesse ; » et encore : « Il n'entre nullement dans le plan de ce traité de viser à un raffinement métaphysique de définition, là où les idées qu'un mot suggère sont déjà aussi fixées que l'exigent les besoins pratiques. »

Voyons maintenant si Mill lui-même a quelque idée nette de ce qu'est la richesse. Un peu plus loin, il écrit : « Toute chose fait donc partie de la richesse dès qu'elle a puissance d'achat. » Voilà enfin que nous retrouvons, seulement, après 2,100 années, la définition d'Aristote, adoptée pendant treize siècles par l'unanimité des écrivains, à savoir que tout ce qui peut être acheté ou vendu, ou dont la valeur peut s'apprécier en argent, constitue la richesse. Cette définition comprend en entier les trois ordres de quantités échangeables : — 1) les choses matérielles ; — 2) les qualités personnelles, soit comme travail, soit comme crédit : — 3) les droits abstraits.

Mais, à la fin de la même observation, il écrit : « La production de la richesse, l'extraction des éléments matériels du globe des instruments de subsistance et de bien-être de l'homme. » N'est-ce pas là un changement de conception fort surprenant ? Tout ce qui peut s'acheter ou se vendre est-il extrait des éléments matériels du globe ? Les qualités personnelles, les billets de banque, les lettres de change, le crédit personnel et les crédits de banque sont-ils extraits des éléments matériels du globe ?

Mill continue pendant cinquante pages, puis il arrive au travail productif, qui est, dit-il, le travail qui produit la richesse ; et alors il découvre tout à coup qu'il a enfin à rechercher ce qu'est en réalité la richesse.

Il écrit alors que « il est essentiel à l'idée de richesse d'être susceptible d'accumulation, » et que la permanence est nécessaire à la richesse. Voilà donc encore un autre changement d'idée, et du coup il exclut le travail du terme « richesse. » Le travail périt à l'instant même où il est accompli. On peut accumuler les produits du travail, mais on ne peut accumuler le travail lui-même ; ou, du moins, la seule personne qui pourrait probablement accumuler le travail même serait le philosophe de Laputa, qui mettait en bouteilles les rayons du soleil.

Quand l'idée de permanence est introduite dans la notion de richesse, la notion tombe immédiatement dans le vague et l'incertain. Les choses ont la permanence à tous degrés, depuis la terre, qui dure éternellement, jusqu'aux objets dont la permanence va constamment en diminuant, tels que l'argent, les bijoux, les maisons, les vêtements, les aliments, jusqu'à ce qu'on arrive au travail. À quel degré de permanence faut-il tracer la démarcation entre les choses qui sont la richesse et celles qui n'en sont pas ?

La *loi de continuité* dit que « ce qui est vrai jusqu'à la limite est encore vrai à la limite ; » ce qui démontre que le travail, qui a le moindre degré de permanence doit être compris dans le terme richesse au même titre que la terre, qui a le degré le plus élevé de permanence.

Nous avons maintenant à examiner plus particulièrement les doctrines de Mill sur le crédit.

Il dit que toute chose qui a la puissance d'achat est de la richesse.

Puis il dit : « Le total de la puissance d'achat qu'un homme peut exercer se compose de tout l'argent qu'il possède ou qui lui est dû (c'est-à-dire de tous billets et effets qu'il peut avoir) et de tout son *crédit*. »

« Bref, le crédit a exactement la même puissance d'achat que l'argent. »

Et beaucoup d'autres passages semblables.

Or, si l'on dit que « tout ce qui a la puissance d'achat est de la richesse, » et si l'on dit que « le crédit est une puissance d'achat, » la conclusion nécessaire est que « le crédit est de la richesse. » Voilà un syllogisme dans lequel Mill est fortement enfermé et d'où il n'y a pas à s'échapper.

Ainsi, d'après ce que Mill admet nettement, le crédit est de la richesse ; et en quoi le crédit est-il matériel, ou extrait des éléments matériels du globe ?

On trouve dans Mill nombre d'autres contradictions sur la nature de la richesse, mais celles que je viens de signaler sont bien suffisantes pour nous montrer que Mill lui-même n'avait pas d'idées nettes sur ce qu'est la richesse.

Je n'ai pris qu'une seule des définitions de l'économie politique, mais, celle qui est fondamentale, et j'ai montré les contradictions des économistes, depuis Smith jusqu'à Mill. Et comment s'attendre à trouver un

système solide de science basé sur de telles contradictions ? Mais il y a, en réalité, vingt-sept définitions économiques, et chacune d'elles est l'objet de tout autant de contradictions et de divergences d'opinions.

Sans doute les disciples de Smith ont réalisé une série de grands succès ; mais ce sont principalement des succès de destruction, déracinant ce qu'ils tenaient pour des lois dangereuses ; tout le monde peut être d'accord sur ce point ; mais quant à une science positive et définie, tout autre est la situation.

Le défaut capital des économistes, de Smith à Mill, est de prétendre étudier la richesse et la science de la richesse, d'examiner la production, la distribution, etc., de la richesse, et d'être incapables de se former une idée claire et nette de ce qu'est la richesse. N'est-il pas surprenant que des écrivains qui, dans certains passages, admettent parfaitement le crédit personnel, les effets et les billets comme richesse et capital, déclarent ailleurs que toute richesse est le produit de la terre et du travail, et qu'elle est extraite des éléments matériels du globe ?

Quelques-uns des manuels communément répandus commencent par enseigner que la richesse est tout ce qui est échangeable, puis, à quelques lignes de distance, ils déclarent que toute richesse est le produit de la terre, du travail et du capital. Ils reconnaissent eux-mêmes que le travail est un bien échangeable. Ils reconnaissent que le crédit personnel est de la richesse. En quoi le travail lui-même, en quoi le crédit personnel sont-ils des produits de la terre, du travail et du capital ?

Il fut un temps où les sciences physiques étaient exactement dans le même état que la science économique de nos jours. Ce n'était qu'une masse de confusions et de contradictions. Le philosophe le plus sage de l'antiquité, voyant que tous les professeurs de sciences physiques étaient en complet désaccord avec eux-mêmes, détourna ses disciples déconcertés et désespérés de l'étude de la science physique et les engagea à se borner à la science morale.

Si Socrate revenait aujourd'hui sur la terre, serait-il du même avis ? Comment la science physique a-t-elle été amenée à son état actuel de perfection ? Simplement par une soigneuse fixation de ses définitions, une observation attentive des faits et une application assidue à mettre la

terminologie en harmonie avec sa nature ; et la science économique ne peut être relevée du discrédit dans lequel elle est notoirement tombée qu'à la condition de suivre rigoureusement les méthodes qui ont créé les sciences physiques.

Et à l'appui de cette idée, j'invoquerai l'autorité de Mill lui-même, qui écrit avec beaucoup de justesse : « En présence d'un ensemble si complexe d'éléments particuliers comme ceux compris dans tout ce qui peut être appelé science, la définition dont on se contente au début est rarement celle qu'une connaissance plus étendue du sujet fait apparaître comme la mieux appropriée. Ce n'est que quand on connaît les éléments eux-mêmes qu'on peut déterminer la formule la plus correcte et la plus précise qui les comprenne dans une définition générale. — Les définitions scientifiques, qu'il s'agisse de définir des termes écrits ou des mots usuels employés dans un sens technique, sont presque toujours du genre dont il a été parlé en dernier lieu ; elles ont principalement pour but de servir de frontière à la classification scientifique. Et, les classifications de toute science se modifiant continuellement avec les progrès des connaissances scientifiques, les définitions des sciences changent constamment... Ce qui est vrai de la définition d'un terme scientifique est naturellement vrai de la définition de la science elle-même ; *la définition d'une science doit donc être progressive et provisoire.* »

Est-il possible de trouver quelque chose qui s'applique plus exactement à notre espèce ? Ceux qui adhèrent encore à la définition qui présentait l'économie comme la production, la distribution et la consommation de la richesse, oublient entièrement que les initiateurs de cette définition la limitaient expressément au commerce des produits matériels de la terre et à ceux-là seuls. Ils excluaient expressément de l'appellation richesse le travail et les droits. Ils n'envisageaient donc qu'une seule classe de quantités économiques et une seule espèce d'échange.

Mais tous les économistes modernes^[4], d'accord avec l'unanimité des écrivains anciens, considèrent comme richesse le travail et les droits, et la science complète traite de trois ordres de quantités échangeables et de six espèces d'échange.

La vérité est que l'économie politique a brisé les chaînes de la nomenclature physiocrate : une définition qui convient à l'échange de produits matériels devient simplement inintelligible si l'on y veut faire rentrer le travail et les droits. L'essai qu'ont tenté les économistes de discuter ces sujets tout en conservant la vieille définition était illusoire et n'a produit que la confusion. C'était mettre du vin nouveau dans de vieilles bouteilles. Les concepts fondamentaux des physiocrates ne sauraient pas plus convenir à l'économie politique dans son état actuel d'extension que les vêtements d'un enfant à un homme fait. L'économie politique, embrassant aujourd'hui tout commerce, il faut, suivant le précepte précisé de Mill, abandonner totalement la définition étroite et bornée et adopter la définition étendue du commerce qui comprend tous les échanges. Alors se produit comme une transformation de scène théâtrale. D'un chaos insaisissable sortent, comme au coup de baguette du magicien, l'harmonie, l'ordre et la science.

IV.

Ayant, je l'espère, démontré l'existence d'une science positive et définie du commerce ou des échanges, nous avons à rechercher maintenant la meilleure dénomination à y donner. L'appellation « économie politique » a subi de nombreux changements de sens depuis sa première apparition. Mais finalement l'usage général l'ayant adaptée à la production, la distribution et la consommation de la richesse, et cette formule étant démontrée équivalente aux termes commerce et échange, nombre d'économistes ont défini l'économie politique science des échanges. Mais cette appellation ne satisfait généralement pas les économistes, parce qu'elle suggère naturellement l'idée de quelque rapport avec la politique, alors que tous les économistes sont d'accord pour déclarer que cette science est entièrement indépendante de la politique et des formes du gouvernement politique. On a proposé diverses autres désignations. Whately a proposé celle de *catallactique*, qui, assurément, exprime bien ce qu'elle signifie. D'autres ont proposé *ploutologie* ou *chrematologie*. Pareilles dénominations ne

seraient toutefois que difficilement acceptées, et il convient de ne pas trop s'écarter de l'usage commun. L'appellation *science économique* a dans l'esprit public des racines si profondes qu'on ne gagnerait rien à la changer. De plus, elle indique exactement la nature de la science. Οἶκος, en grec, est absolument synonyme de πλοῦτος et de χρῆμα. On croit parfois que οἶκος signifie maison, et qu'un économiste est le maître d'une maison. Mais οἶκος a un sens bien plus large que celui de maison. Dans toute la littérature grecque, d'Homère à Ammoriüs, οἶκος signifie propriété en patrimoine de tout genre. Le mot ne comprend pas seulement les maisons, les terres, la monnaie et tous les objets matériels, mais aussi toute propriété du genre des créances, billets de banque, lettres de change, valeurs financières, actions de sociétés commerciales, droits d'auteur, brevets, etc. C'est le terme technique qui, dans la loi attique, désigne le patrimoine entier de tout genre qui appartient à une personne. Le mot « économie » est plus usuellement appliqué aux idées de gain et d'épargne. J'ai donc proposé l'appellation de « *Economics* » qui se distingue par une légère particularité, sans cependant s'éloigner de l'usage commun. Et je suis heureux de dire que cette proposition commence à être généralement acceptée. De quelque côté que l'on regarde aujourd'hui, l'œil rencontre le terme *Economics*. « *Economics* » est donc simplement la science des échanges, ou du commerce dans sa plus large extension et dans toutes ses formes et variétés. C'est la théorie de la valeur

J'ai moi-même donné cette définition : — « *L'économique*^[5] » est la science qui traite des lois qui régissent les rapports des quantités échangeables.

Et M. Michel Chevalier m'a fait l'honneur de dire qu'il tenait cette définition pour la meilleure qui eût encore été proposée.

Nous apercevons alors comment l'économie est une science physique. Un des physiciens les plus distingués de nos jours m'a exprimé un doute à ce sujet. Mais tout dépend de sa conception fondamentale et de sa définition. Tant qu'on l'a appelée « production, distribution et consommation de la richesse, » rien dans cette dénomination ni dans la nature du sujet ne pouvait suggérer une analogie avec les sciences physiques ; mais dès que nous adoptons la définition alternative et équivalente de science du commerce ou des échanges, on voit sur-le-champ

comment c'est une science physique, puisque, étant donnés *trois* ordres de quantités échangeables, et par suite *six* espèces d'échanges, l'objet de la science est de découvrir les lois des phénomènes de ces échanges, — c'est-à-dire, de déterminer les lois qui régissent leurs rapports numériques d'échange. Nous avons, par le fait, un nouvel ordre de quantités variables, et les lois qui régissent cet ordre nouveau de quantités variables doivent s'harmoniser strictement avec celles qui régissent les rapports des quantités variables en général. Les lois qui régissent les rapports variables des quantités économiques doivent s'harmoniser strictement avec celles qui régissent les rapports variables des astres dans leur cours. Comme l'astronomie, l'économique est une pure science de relations.

On voit ainsi que l'économique est un ensemble précis de phénomènes tous basés sur une idée unique. C'est un large ensemble d'éléments particuliers, qui sort de la masse vague, flottante et incertaine de connaissances, qui sort du vide et de la confusion de l'infini, qui est déterminé et circonscrit par une définition propre à se séparer de tous autres ensembles de phénomènes, et qui se trouve donc en état de former une grande science démonstrative au même titre que la mécanique, l'astronomie, l'optique ou toute autre science physique.

On voit ainsi clairement que c'est une science physique ; mais c'est aussi une science morale, parce que ses lois reposent sur les *mores* — sur les ἦθη — des hommes. Nous constatons en effet que les mêmes lois générales de l'échange ou principe du commerce sont également vraies chez toutes les nations, chez les plus ignorantes et chez les plus civilisées, dans tous les âges et dans tous les pays. Les lois du commerce sont identiquement les mêmes aujourd'hui qu'à l'époque où le commerce s'est manifesté pour la première fois, et elles resteront les mêmes jusqu'à la fin des temps. Les lois du commerce, dit Édouard Burke, sont les lois de la nature, partant, les lois de Dieu. Voilà pourquoi l'économique est une science physique, parce qu'elle repose sur les principes de la nature humaine qui sont aussi universels et aussi permanents que ceux sur lesquels reposent les substances physiques. Ainsi, l'économique est une science morale physique, et la seule science morale qu'on puisse élever au rang de science exacte.

HENRY DUNNING MACLEOD, M. A.

(Traduction de M. R. Nicolas, docteur en droit.)



1. ↑ M. Macleod fait sur cette terminologie une antithèse qu'il nous paraît difficile de rendre en français : « *The science of Political Economy, or Economics*, as it may more aptly, and is now becoming more usualy termed. »

(Note du Traducteur.)

2. ↑ C'est ainsi que, dans la législation française, les *droits et actions* sont compris dans la catégorie des *biens* (notamm. art. 516, 529, 2092 et 2093, etc.).

(Note du Traducteur.)

3. ↑ Cet aveu par l'éminent économiste anglais d'une vérité, qui n'est d'ailleurs pas contestable, est précieux à retenir.

(Note de la rédaction.)

4. ↑ L'affirmation de M. Macleod est trop générale. Beaucoup d'économistes modernes considèrent le travail comme une *cause productive de richesse*, et les droits comme la *représentation des richesses*.

(Note de la rédaction.)

5. ↑ C'est ainsi que nous croyons devoir traduire le mot « Economics » de M. Macleod.

(Note du Traducteur.)

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Pyb
- Viticulum
- ThomasBot
- Cantons-de-l'Est
- Acélan
- Phe
- Kaviraf
- Filipvansnaeskerke
- Shev123
- Dudenw
- Shaihulud
- Hsarrazin

- Sebleouf
- ThomasV
- QuentinvBot
- Yann
- Phe-bot
- Ernest-Mtl
- TptBot
- Toto256
- Yland
- Lepticed7

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)